

Gilets jaunes, Union Européenne, capitalisme : et la Cgt dans tout ça ?

Le 17 novembre 2018, prenait forme le mouvement social inédit des Gilets Jaunes, observé au départ avec une certaine distance, pour ne pas dire méfiance, par la direction confédérale de la Cgt.

Début décembre, quelques dizaines d'organisations de la Cgt constataient que « *la période est marquée par une immense souffrance, une colère inédite et par des mobilisations massives dans notre pays* », et estimaient nécessaire que la Cgt prenne « *toute sa place pour conforter et amplifier ce processus de luttes [...] condition nécessaire et préalable à toute négociation utile pour le monde du travail et à la victoire du mouvement populaire* ». Elles considéraient que « *la date interprofessionnelle du 14 décembre ne [pouvait] suffire à elle seule à répondre à cette urgence, pas plus que la compilation d'appels des organisations, avec pour seule perspective une date en janvier ou février* » et appelaient à la convocation d'un Conseil Confédéral National (CCN) extraordinaire mi-décembre pour établir un cahier revendicatif interprofessionnel, une stratégie de lutte et un processus de mobilisation.

Huit semaines plus tard, entre les actes XI et XII du mouvement des Gilets Jaunes, au sein duquel commence à monter des appels à la grève générale, la Cgt a tenu mercredi 30 janvier une réunion non extraordinaire de son CCN. Il ressort du [communiqué](#) que la Cgt constate que « *Parti de la hausse des carburants, le mouvement des gilets jaunes a évolué. Des exigences nouvelles rejoignent désormais celles exprimées par les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi, avec la CGT* ». Le communiqué précise en conséquence que, « *partout où cela est possible, la CGT continuera à travailler les convergences avec les Gilets jaunes* ».

Cette position marque une avancée positive qui ne manquera pas d'inquiéter le grand patronat et ses représentants à la tête de l'Etat et des institutions de l'U€, notamment en ce qu'elle permet d'approfondir le décroisement tant redouté par les classes dirigeantes des questions sociales et politiques.

Le CCN affirme par ailleurs sa volonté de créer les conditions pour re-gagner des droits dans l'intérêt des salariés, et invite pour cela « *les syndicats et ses militants à proposer aux salarié-es de cesser le travail le 5 février 2019, dans le cadre d'une journée nationale de grève de 24h* », l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et services, et la mise à disposition d'appels à la grève dans tous les secteurs professionnels, pour les salariés qui le décident. « *Une nouvelle journée nationale d'action mi-mars qui pourra être un moment fort pour remettre les cahiers d'expression revendicative populaire* », qui pourra s'articuler notamment « *avec celle du 8 mars 2019, journée internationale pour le droit des femmes* ».

L'urgence sociale n'a jamais été aussi grande, aussi fortement et massivement exprimé par le corps social depuis fort longtemps, le potentiel de mobilisation des forces sociales atteint un niveau inespéré avec le mouvement des Gilets Jaunes,

la crise des institutions est à son comble, l'ordre social et politique n'est maintenu qu'au prix d'une gestion chaque jour plus guerrière et plus explicite de la lutte de classe que mène l'Etat libéral à ses concitoyens pour servir les intérêts des quelques plus grandes fortunes et détenteurs de capital. De dérives sécuritaires en dérives sécuritaires, l'Etat de droit s'efface progressivement devant la dynamique fascisante que prend le jeu d'institutions démocratiques depuis déjà fort longtemps épuisées par des années de politiques antisociales sous pilotage euro-atlantiste.

La Cgt condamne mais continue de proposer des formes de luttes reposant sur des mobilisations à saute moutons, ayant fait depuis 30 ans la preuve de leur inefficacité et nourrissant les rancœurs d'une bonne partie de la population laborieuse à l'égard des syndicats, y compris de la Cgt depuis son virage social réformiste de la fin des années 90. Et comme à son habitude elle renvoie aux syndicats et militants de base la responsabilité de la montée en puissance des luttes, et de l'éventuelle émergence d'une grève générale, dans le contexte d'un corps militant particulièrement affaibli, et d'une implantation pour le moins clairsemée des syndicats dans les entreprises.

Pourquoi un appel clair de la confédération à la grève générale reconductible, sur la base duquel chaque syndicat et chaque syndiqué Cgt pourrait pleinement déployer son militantisme mobilisateur, sans risquer de sombrer une nouvelle fois dans un sentiment de coupable impuissance, n'est-il pas envisageable ?

La forme n'étant jamais déliée du fond, en matière d'action syndicale, on ne saurait attendre d'une organisation qu'elle ouvre des perspectives d'action qui ne soient pas en cohérence avec l'analyse qu'elle fait de la situation sociale et politique.

Le 6 novembre dernier, soit dix jours avant le 1^{er} acte des Gilets Jaunes, la Cgt signait avec 5 autres syndicats, dont quatre Français et un allemand (un seul ?), une déclaration commune de 4 pages intitulée « [L'Europe que nous voulons](#) ».

Ce communiqué marque une nouvelle étape d'alignement de la Cgt sur l'idéologie européiste du grand capital et de ses institutions. Appuyé sur une lecture historique profondément erronée de la logique et des forces qui étaient à l'œuvre dès la création de cette UE abusivement - volontairement ? - dénommée « Europe », et sur la croyance surréaliste d'un rapport de force équilibré entre la France et l'Allemagne, la Cgt appelle désormais, non pas seulement une nouvelle fois au mirage de l'« Europe sociale », mais à l'intégration Européenne à marche forcée sous impulsion renforcée du couple franco-allemand, comme moyen de déjouer « la crise grave de notre projet commun ».

Faisant manifestement l'impasse sur le contenu du traité de Rome de 1957, la direction de la Cgt considère que « *Le travail est en passe de devenir une marchandise - à cause de la dérive ultralibérale de l'Union européenne sous l'impulsion des États membres* ». En passe !? Le travail est une marchandise qui s'échange sur un marché « européen » selon le principe matriciel de la « *concurrence libre et non faussée* », que les capitalistes veulent sans frontière - ainsi libéré de tout cadre et réglementation nationaux - qui puissent nuire à la

mise en œuvre de ce principe si cher à l'école des économistes de Chicago, Milton Friedman et l'un de ses maîtres à penser, Friedrich Von Hayek¹. L'origine du problème ne serait donc pas tant pour ces dirigeants syndicaux le sens profond, la nature et la structure des institutions de l'U€ historiquement déterminés, que les postures nationales - nationalistes ? - des Etats membres, grands promoteurs de la dérive ultralibérale, contre les gentils commissaires européens, grands défenseurs, comme tout le monde le sait, des règles antilibérales des traités européens ; sans doute encore une impasse de lecture du traité de Lisbonne, copie remaniée dans sa forme du Traité établissant une Constitution Européenne rejeté en 2005 par les Français, dont le contenu n'est qu'une ode au principe de la main invisible du marché garantissant l'optimisation de l'allocation des ressources, notamment celle de la main d'œuvre. La Commission Européenne garante de l'application de ces traités agit sous contrôle de la Cour de Justice de l'U€... et dans une sainte alliance avec une grande majorité des représentants des Etats.

Considérant que « *nous faisons face à une crise grave de notre projet commun...* », la direction de la Cgt appelle la France et l'Allemagne à « *la responsabilité qui doit être celle de nos deux pays dans le maintien de la paix sociale en Europe* », en ce qu'elles ont « *une responsabilité particulière en tant que force motrice pour la cohésion économique, sociale et culturelle en Europe* » et doivent apporter des réponses en ce sens. Le couple franco-allemand reposerait ainsi sur une relation équilibrée, profitant « *également, dans une proportion considérable, de l'Union Européenne* » ? Et ce alors même qu'un simple regard sur l'évolution des balances commerciales depuis l'avènement de l'Euro - l'Euro Mark - permet de saisir le niveau d'assujettissement des intérêts de la France (et d'une majorité d'autres pays de l'U€) à ceux de l'Allemagne, ou plus exactement à ceux des capitalistes Allemands, et des intérêts des travailleurs Français, Allemands et des autres pays de l'U€, à ceux de leur propre oligarchie euro-financière. Faut-il être aveugle pour ne pas voir combien la politique Allemande est radicalement opposée à toute contribution à l'élévation de « *la solidarité et à la convergence vers le haut en Europe* », pour des raisons d'ailleurs cohérentes avec son histoire, sa politique et sa structure sociale interne... Un peu d'anamnèse sur l'histoire de la Grèce, et la réalité de la situation actuelle, toujours aussi désastreuse pour les Grecs, tandis les banquiers prêteurs, notamment Allemands et Français, finissent par rentrer dans leurs sous, ne manquera pas de réveiller les consciences !

Faut-il par ailleurs rappeler l'évidence que la monnaie unique a cela de déterminant dans les politiques publiques et leurs déclinaisons sociales qu'elle fait de la rémunération de la force de travail la variable d'ajustement des déséquilibres commerciaux et budgétaires, la « *compétitivité interne* », comme ils disent dans la novlangue bruxelloise et les [programmes de réforme](#) de l'U€².

1 « *La fédération [européenne] devra posséder le pouvoir négatif d'empêcher les Etats individuels d'interférer avec l'activité économique* ». « *Une fédération signifie qu'aucun des deux niveaux de gouvernement [fédéral et national] ne pourra disposer des moyens d'une planification socialiste de la vie économique* ». 1939

La cécité des dirigeants de la Cgt atteint ici un paroxysme sur des questions pourtant centrales débattues lors du précédent congrès confédéral de Marseille, mais qui n'avaient donné lieu qu'à de très marginales modifications dans les textes finalement adoptés. Comme si les débats n'avaient servi à rien !?

Il est cependant clair, malgré ce déséquilibre des forces entre les deux pays, qu'ils ont un rôle important dans la conduite des affaires de l'U€ . Dans un contexte où l'U€ ne cesse de se désagréger politiquement sous l'effet des résistances populaires à ses ordo-libérales politiques, on peut aisément comprendre l'intérêt de l'oligarchie euro-financière à tenter de sauver l'ordre juridique et monétaire sur la base duquel elle fait son beurre quotidien, en mobilisant les deux poids lourds de la construction européenne.

On comprend moins que cette démarche, révélatrice de l'impasse de l'Euro, du désastre politique de l'UE, et de la piètre considération des gouvernants Allemands et Français pour les autres pays adhérents de l'U€ , soit appuyée par des organisations syndicales, au motif, de leur propre aveu, que « *Le progrès social doit désormais devenir prioritaire par rapport à toute autre considération* » ; comme si deux pays, fussent-ils les plus importants en PIB et nombre d'habitants de l'U€ , pouvaient à eux-seuls changer le logiciel union-européen !?

Le soir de son élection du 7 mai 2017, le Président Macron afficha clairement son projet d'intégration de la France dans l'U€ par la symbolique du drapeau et de l'hymne européens. Plus récemment, quand le mouvement social des Gilets jaunes exige que le peuple recouvre le pouvoir qu'est censée lui conférer la constitution, MACRON continue à répondre en invoquant l'U€ comme nouvel espace de souveraineté à conquérir d'un peuple européen qui n'existe pas. Mardi 22 janvier 2019, dix semaines après la sortie du communiqué intersyndical, Macron et Merkel signent dans le dos des citoyens, sans aucun débat public, le [traité d'Aix la Chapelle](#).

Après des années à ressasser la petite musique du mirage performatif de l' « *Europe sociale* », prenant acte des sérieuses fausses notes du concert à 28 l'ayant rendue inaudible, la direction confédérale Cgt vient sans doute de franchir une nouvelle étape dans l'expression de son désir sans limite d' « Europe ». Conforme, du point de vue structurel, au projet euro patronal de dissolution accélérée du cadre national et républicain de la France sur lequel sont adossés les grands conquies sociaux du programme du Conseil National de la Résistance, cette alliance avec le Président Macron est une alliance de fait, par ricochet, avec le grand patronat.

Le 5 février, la direction de la Cgt appelle donc à une nouvelle journée d'action pour re-gagner des droits et travailler la convergence des luttes. Refusant toujours d'engager une analyse politique sérieuse des causes du désastre se déroulant sous ses yeux, elle continue de valider la pertinence de l'ordre juridique et monétaire de l'U€ et les structures institutionnelles qui rendent

2 Recommandation du Conseil concernant le programme national de réforme de la France pour 2018 et portant avis du Conseil sur le programme de stabilité de la France pour 2018.

impossible toute avancée. « *Sous mondialisation néolibérale et sous euro, les « droits » ne s'étendront pas d'un iota puisque ces structures sont faites pour qu'ils ne s'étendent pas d'un iota* »³.

Tandis que de nombreuses bases syndicales tentent de construire la convergence des luttes avec le mouvement des Gilets Jaunes pour mettre un coup d'arrêt à la violence des politiques du Vice-Consul Macron et de l'appareil d'Etat, la direction de la Cgt tisse avec la Macronie de savantes alliances objectives pour régler le mal par le mal. Vous avez dit « collaboration de classe » ? Difficile dans ces conditions d'y retrouver ses petits, que l'on soit en gilet rouge, et sans doute pire encore lorsque le gilet est jaune ! Difficile aussi pour les rouges de contribuer au débat avec les jaunes sur les enjeux fondamentaux du conflit Capital / Travail qui structurent les relations sociales et dont émanent de façon plus ou moins consciente les revendications du mouvement social des Gilets Jaunes.

Après 35 ans de luttes perdantes, la séquence politique recèle une opportunité sans égal pour le monde du travail, et plus largement les citoyens, de renverser le rapport de force. La Cgt est sans nul doute l'organisation syndicale qui demeure la mieux à même d'y contribuer par l'engagement de son corps militant. Encore faut-il que sa direction confédérale accepte le principe d'un large et franc débat sur le plan politique et en tire les conclusions quant à la remise en question des structures politiques que s'est donnée la classe capitaliste tant au niveau des institutions de la Vème République qu'au niveau de l'UE. Espérons que le 52^{ème} congrès de la Cgt sera l'occasion de redonner corps au principe de la double besogne de la [Charte d'Amiens](#), visant notamment l'expropriation capitaliste, et qu'elle en tire toutes les conséquences quant à ses affiliations internationales.

3 Frédéric Lordon, La pompe à Phynance – Frédéric LORDON Appels sans suite – 17/10/18
- <https://blog.mondediplo.net/appels-sans-suite-2> - Extrait